

La dengue, le chikungunya et l'infection à virus Zika sont des maladies à déclaration obligatoire. Transmises par les moustiques du genre *Aedes*, ces maladies peuvent être à l'origine de formes sévères et/ou de complications.

Ainsi, en période d'activité du moustique *Aedes albopictus*, du 1^{er} mai au 30 novembre, la surveillance épidémiologique est renforcée par l'analyse quotidienne des résultats des laboratoires privés Biomnis et Cerba, et le signalement dès la suspicion clinique (dispositif maintenu en Nouvelle-Aquitaine). Ce dispositif a pour objectif de prévenir l'installation de chaînes de transmission de ces virus sur le territoire métropolitain.

En 2020, en Nouvelle-Aquitaine, 10 départements sont fortement ou faiblement colonisés par le vecteur *Aedes Albopitus* (à ce jour, la Haute-Vienne et la Creuse sont les seuls départements de Nouvelle-Aquitaine où le moustique tigre n'a pas encore été observé).

Points clés

En Nouvelle-Aquitaine

Du 1^{er} mai au 4 septembre 2020, parmi 21 signalements, 18 ont été confirmés (Figure 1) :

- 18 cas importés de dengue (vs 71 cas en du 1^{er} mai au 30 novembre 2019) ;
- Aucun cas de Chikungunya (vs 5 cas en 2019) ;
- Aucun cas de zika (vs 1 cas en 2019).

Aucun cas autochtone n'a été identifié.

Les cas de dengue ont été identifiés dans 8 départements de la région (Tableau 1) : Charente, Charente-Maritime, Dordogne, Gironde, Landes, Lot-et-Garonne, Pyrénées-Atlantiques et Deux-Sèvres.

Les zones de voyage étaient : la Martinique, la Guyane, la Guadeloupe, Saint Barthélémy, Saint-Martin et l'île de la Réunion.

Pour les 17 cas pour lesquels un opérateur de démoustication a été sollicité, il a été réalisé 46 enquêtes qui ont donné lieu à 26 traitements adulticides (en Gironde, Dordogne, Landes et Lot-et-Garonne) (Tableau 2).

En France métropole

Du 1^{er} mai au 4 septembre 2020, ont été confirmés :

- 260 cas importés de dengue ;
- 4 cas importés de chikungunya ;
- 1 cas importé de Zika.

Un cas autochtone de dengue a été identifié dans le département de l'Hérault le 31/07/2020. Des investigations épidémiologiques ont été mises en place afin d'identifier d'éventuels autres cas et de renforcer les mesures de prévention et de surveillance. Les professionnels de santé des secteurs concernés ont également été sensibilisés au repérage et au signalement d'éventuels autres cas. Les opérateurs de démoustication ont immédiatement mis en œuvre des investigations entomologiques et entrepris des actions ciblées de démoustication. Ces actions s'accompagnent systématiquement d'une campagne d'information préalable des riverains. Les résultats des investigations ont conclu à l'absence de nouveaux cas suspects autochtones parmi les riverains enquêtés.

Figure 1 - Distribution hebdomadaire des signalements et des cas confirmés de chikungunya, de dengue et d'infection Zika en Nouvelle Aquitaine, 1^{er} mai au 4 septembre

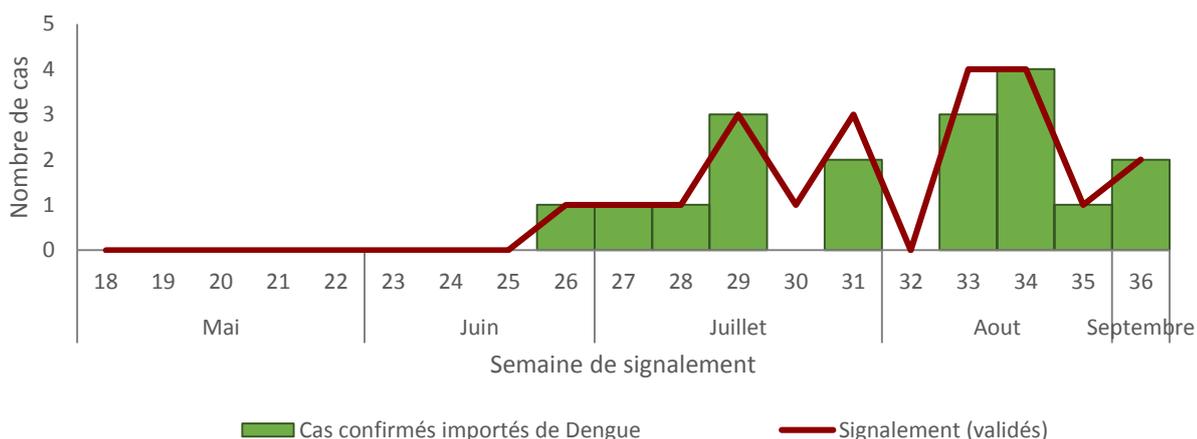


Tableau 1 - Récapitulatif des signalements de chikungunya, dengue et d'infection Zika reçus en Nouvelle-Aquitaine du 1^{er} mai au 4 septembre 2020

Département	Cas suspects signalés	Cas confirmés importés		
		Dengue	Chikungunya	Zika
Charente	1	1	0	0
Charente Maritime	5	4	0	0
Corrèze	0	0	0	0
Creuse	0	0	0	0
Dordogne	3	3	0	0
Gironde	7	6	0	0
Landes	1	1	0	0
Lot-et-Garonne	2	2	0	0
Pyrénées-Atlantiques	1	0	0	0
Deux-Sèvres	1	1	0	0
Vienne	0	0	0	0
Haute-Vienne	0	0	0	0
Nouvelle-Aquitaine	21	18	0	0

Tableau 2 - Nombre de cas de chikungunya, dengue et d'infection Zika, d'enquêtes et de traitements de lutte anti-vectorielle en Nouvelle-Aquitaine du 1^{er} mai au 4 septembre 2020

(Si plusieurs traitements sur une même zone sont réalisés sur une même journée, ils ne sont comptabilisés qu'une fois)

Département	Nombre de cas d'arboviroses* pour lesquels l'opérateur a été sollicité	Nombre d'enquêtes pour ces cas	Nombre de traitements larvicide	Nombre de traitements adulticide
Charente	1	2	0	0
Charente Maritime	4	3	0	0
Corrèze	0			
Creuse	0			
Dordogne	4	5	0	3
Gironde	4	18	0	13
Landes	1	7	0	2
Lot-et-Garonne	2	9	0	8
Pyrénées-Atlantiques	0	1	0	0
Deux-Sèvres	0			
Vienne	0			
Haute-Vienne	1	1	0	0

*Cas confirmé ou probable de chikungunya, dengue et zika

En savoir plus

Dossier maladies vectorielles : [Santé publique France](#)

Données épidémiologiques dengue, chikungunya, Zika : [Données épidémiologiques](#)

Des informations et supports de prévention à télécharger et diffuser en région : [site ARS Nouvelle-Aquitaine](#)

Portail de signalement du moustique tigre : https://signalement-moustique.anses.fr/signalement_albopictus/

Fiche de déclaration obligatoire pour les professionnels de santé : [dengue](#), [chikungunya](#), [Zika](#)

Signalement à l'ARS : ars33-alerte@ars.sante.fr, fax : 05 67 76 70 12, tel : 0809 400 004

J'ÉLIMINE LES EAUX STAGNANTES

JE CHANGE L'EAU RÉGULIÈREMENT ET VIDE LES COUPELLES

JE COUVRE LES BIDONS D'EAU ET LES BASSINS

JE NETTOIE LES GOUTTIÈRES

JE NE LAISSE PAS STAGNER L'EAU DE PLUIE

COUPEZ L'EAU aux moustiques tigres !

Dengue, chikungunya, zika **PROTÉGEONS-NOUS !**

Chaque femelle moustique tigre pond environ 200 œufs, même dans de petites quantités d'eau. **C'est là qu'il faut agir...**

PARTOUT, SUPPRIMEZ LES EAUX STAGNANTES !

SpFrance Nouvelle-Aquitaine

Site Bordeaux :
103 bis rue Belleville - CS
91704 - 33063 Bordeaux
Cedex
Tél. : 05 57 01 46 20 - Fax :
05 57 01 47 95

Site Poitiers :
4 rue Micheline Ostermeyer -
86021 Poitiers cedex
Tél. : 05 49 42 31 87 - Fax :
05 49 42 31 54

nouvelleaquitaine@santepubliquefrance.fr

Contact presse

presse@santepubliquefrance.fr

Diffusion Santé publique France

12 rue du Vale d'Osne
94415 Saint-Maurice Cedex
www.santepubliquefrance.fr

En Collaboration avec



et les opérateurs intervenant sur le territoire de Nouvelle Aquitaine :

- Altopictus
- Conseil départemental de Charente Maritime
- Qualyse
- Laboratoire départemental de la Creuse